



cnps
Centre National
des Professions de Santé

Votre santé,
notre combat.

Contact presse :
Michel Chassang
Tel. 06 85 72 60 83

**Centre National
des Professions
de Santé**

54 rue Ampère
75849 PARIS cedex 17
Tél : 01 56 79 20 65
Fax : 01 56 79 20 21

cnps@cnps.fr

note de presse

Conférence de presse de Michel Chassang, Président du Centre National des Professions de Santé et du Bureau du CNPS

Le 12 février 2009

Lancement de la campagne de communication des libéraux de santé auprès des Français sur les conséquences du projet de réforme « Hôpital, Patients, Santé, Territoires »

Les libéraux de santé ont décidé de passer à l'action.

Un projet élaboré sans concertation et aujourd'hui contesté de toutes parts

Le débat sur la réforme « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » vient de débiter à l'Assemblée Nationale. Ce projet de loi qui était élaboré en l'absence de concertation est contesté de toutes parts, comme en témoignent les quelque 1200 amendements dont elle fait l'objet. Les libéraux de santé, en dépit de leur volonté de s'inscrire dans le débat préparatoire, ont eux aussi, été écartés de cette concertation. Le CNPS, pour sa part, avait organisé, en mars 2008, une convention sur la régionalisation du système de santé à laquelle la ministre de la santé avait été invitée. Cette convention a permis d'élaborer une plate-forme interprofessionnelle de propositions qui a été transmise à la ministre, mais dont aucune n'a été retenue.

Si la réforme de 2004 méritait d'être complétée par un volet hôpital et un volet financement, en revanche la reprise en main étatique des soins de ville est non seulement injustifiée au moment où la maîtrise médicalisée commençait à produire ses effets (plus de deux milliards d'euros d'économies réalisées grâce libéraux) mais dangereuse car elle induit des filières de soins à la britannique, avec pour finalité de faire des professions libérales de santé la variable d'ajustement de l'hôpital dans le but d'organiser un rationnement des soins sans précédent. Celui-ci d'ailleurs est orchestré depuis la loi de financement de l'assurance-maladie de 2008.

Un projet qui signe étatisation des soins de ville

À travers ce projet de loi, le gouvernement décide de sacrifier le secteur libéral pour donner des gages qui lui permettront, peut-être, d'avoir les mains libres pour réorganiser l'hôpital. Mais en étatisant les soins de ville via les futures à ARS et les super préfets sanitaires pour mettre les professions libérales de santé sous la coupe de l'État et des caisses, le gouvernement décide de créer un entonnoir qui rendra encore plus difficile l'accès aux soins en privant notre système de santé à la française de la souplesse apportée par les professionnels de santé libéraux, alors devenu supplétifs de l'État. Cette gestion entraînerait alors l'apparition inévitable de

files d'attente et un grippage progressif de l'accès aux soins, comme c'est le cas en Grande-Bretagne, générant à la fois un retard de l'entrée dans le processus de soins et l'apparition de pathologies à des stades beaucoup plus avancés, donc plus lourdes et au total plus coûteuses pour la collectivité.

D'autre part en voulant imposer des SROSS ambulatoires gérés par les ARS, autrement dit des cartes sanitaires qui mettraient fin à la liberté d'installation libéraux de santé, l'État se verrait contraint d'imposer inévitablement, tôt ou tard, des contreparties pour les patients et en particulier l'obligation de consulter les professionnels de santé de son secteur géographique. Avec la fin de la liberté d'installation des professionnels libéraux de santé, il serait mis fin à la liberté de choix des patients.

Un projet qui détruit les conventions et veut affaiblir les syndicats nationaux représentatifs

L'autre point critique du projet de loi HPST réside dans la possibilité donnée aux ARS de proposer des contrats individuels aux professionnels de santé, ou des adaptations locales des conventions nationales. Cette mesure, si elle devait être adoptée, remettrait en cause le principe même des conventions nationales collectives des professions libérales de santé.

En effet, le contenu des contrats individuels, et des adaptations locales des conventions collectives nationales seraient négociées avec les futures URPS, unions régionales des professionnels de santé dont les représentants seraient issus d'organisations pas nécessairement représentatives qui pourraient être différentes des organisations signataires des conventions nationales.

Doter les ARS d'un tel pouvoir de contractualisation manifeste la volonté du gouvernement de démanteler les conventions nationales dans le but d'isoler les professionnels et, au-delà, d'affaiblir les syndicats nationaux représentatifs.

Un projet qui oppose les patients aux professionnels de santé

De façon totalement inédite, le projet de loi HPST instaure le principe du renversement de la preuve en faveur du patient en cas de refus de soins de la part des médecins et des chirurgiens-dentistes. Cette suppression de la présomption d'innocence est totalement incongrue alors qu'elle s'impose dans toutes les affaires de droit commun y compris dans les affaires concernant les politiques !!!!! Les libéraux de santé discernent dans cette proposition une volonté délibérée d'opposer les patients aux professionnels de santé. Il en est de même avec les mesures concernant l'aggravation de la pénalisation infligée aux médecins qui ne participeraient pas à la permanence des soins. Cette volonté de stigmatiser systématiquement les professionnels de santé aux yeux des patients et du grand public dénote une volonté de la part du gouvernement de mettre en pièces le secteur libéral en dressant les patients contre les professionnels, de peur que ceux-ci ne fassent cause commune pour défendre l'essentiel : la qualité des soins, la liberté de choix, la nécessité de trouver des solutions de financement pour éviter le rationnement.

Un projet qui signe une santé au rabais

Le gouvernement signe une politique de santé au rabais à travers le projet de réforme HPST et la mise en place de deux projets de financement de la sécurité sociale successifs en 2008 et 2009 :

- En étatisant les soins de ville, devenus auxiliaires de l'hôpital,
- En rigidifiant le système de soins, en faisant disparaître la souplesse apportée par le secteur libéral, qui permettait aux malades de notre pays d'être soignés rapidement sans connaître le problème douloureux des files d'attente, et en ayant la liberté de choix,
- En n'injectant aucun moyen pour améliorer financièrement les nouveaux besoins de santé des Français
- En réduisant depuis 2008 les dépenses de santé, selon des méthodes comptables, les professionnels de santé sont peu à peu privés des moyens de prendre en charge les besoins de leurs patients
- En déremboursant l'accès à certaines spécialités médicales en dehors du parcours de soins, en limitant les actes en séries, pourtant indispensables des masseurs kinésithérapeutes, des orthophonistes et des orthoptistes
- En refusant d'intégrer les formations paramédicales dans le cursus universitaire LMD, pour rehausser la qualité des soins et renforcer la recherche.

Un projet rejeté par les Français

Le CNPS a confié à l'institut CSA la réalisation d'un sondage auprès des Français afin d'évaluer la façon dont ils percevaient le projet de réforme du système de santé.

Le projet concernant l'affectation des professions libérales de santé en fonction du lieu d'habitation, qui découlerait de l'application du SROSS ambulatoire suscite une forte opposition de la population. En effet, 69 % des Français y sont opposés et même fortement, puisque 38 % y sont tout à fait opposés.

Les Français sont très attachés, à 69 %, au fait de pouvoir conserver la liberté de choisir leur professionnel de santé qu'ils consultent même si pour cela ils doivent se déplacer. Seulement 29 % des Français préfèrent avoir un professionnel de santé à proximité de chez eux même si cela suppose qu'ils soient obligés de le consulter.

Les Français avec les libéraux de santé contre le projet HPST

Par ailleurs, ce sondage montre également que les Français ne sont pas du tout prêts à voir disparaître les professions libérales de santé dont ils ont une excellente image à 93 %. Ils leur font confiance car ils les jugent compétent (88 %) et ils associent leur métier à une mission de service public (78 %). Ce plébiscite est sans ambiguïté.

Ce sondage révèle que les Français sont opposés aux conséquences de la mise en oeuvre de la réforme HPST, si elle devait s'appliquer en l'état. En réalité, les Français ne sont pas mûrs pour un système de santé le Britannique, de type filière, avec tout ce que cela implique et notamment de file d'attente. Ils rejettent très majoritairement l'idée de devoir attendre avant de pouvoir obtenir un rendez-vous pour une consultation de routine.

La campagne de communication des libéraux de santé auprès des Français

Parce que, demain, les libéraux de santé n'auront plus les moyens de proposer les soins qu'ils estiment les plus appropriés pour les Français puisqu'ils seront « ficelés » par les contraintes imposées par l'État et les Caisses,

Parce que demain les Français n'auront plus la liberté de choisir celles et ceux à qui ils confieront leur santé et qu'il leur sera plus difficile de se soigner,

le CNPS a décidé de les informer sur les conséquences de la réforme « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » en lançant une campagne de communication à travers la presse quotidienne régionale, les Centres Départementaux des Professions de Santé (CDPS), les cabinets des libéraux de santé et son site Internet www.cnps.fr.

Le but de cette campagne est d'inciter les Français à réagir et à saisir leurs élus, en particulier leurs députés, pendant l'examen du projet de loi, pour qu'ils pèsent bien les conséquences directes de cette réforme sur la vie de leurs concitoyens et sur l'avenir de notre système de santé à la française. En adoptant le projet de loi tel quel, les députés prendraient le risque de déstabiliser l'organisation de la santé en France durablement et d'entraîner une gabegie financière sans précédent. À chaque fois qu'un gouvernement a généré un processus d'étatisation, cela s'est traduit par un fiasco retentissant dont il a fallu plusieurs années pour se remettre et dont le coût financier s'est révélé exorbitant. Chacun se souvient des errances du plan Juppé.

Les libéraux de santé sont favorables à une réforme, tout comme les Français, mais il faut que celle-ci soit intelligente et constructive, concertée avec les acteurs du système et non la technocratie, pour apporter des améliorations réelles et concrètes au lieu de vouloir à tout prix créer de la structuration administrative comme c'est le cas aujourd'hui. Les libéraux de santé ne sont pas les ennemis du système de santé, au contraire ils lui donnent la souplesse dont il a besoin pour éviter les files d'attente, ils lui ont permis d'économiser de façon inédite parce que leur engagement est solide.

C'est pourquoi ils ont décidé d'agir.

Le message de la campagne est :

Attention danger, le gouvernement sacrifie la santé

Réagissez ! La crise ne justifie pas une santé au rabais

Lundi 16 février, ce visuel paraîtra dans la presse quotidienne régionale au format quart de page. Dans les titres suivants :

La Dépêche du Midi - Toulouse
Sud Ouest - Bordeaux CUB
Midi Libre - Montpellier et sa région
La République du Centre - Orléans
La Montagne - Clermont-Ferrand
La Voix du Nord - Lille Métropole
Les DNA - Locale Strasbourg
Le Progrès - Locale Lyon
Le Républicain Lorrain - Metz
Nice Matin - Locale Nice
La Provence - Locale Marseille



ATTENTION DANGER
Le gouvernement sacrifie la santé !

REFUSEZ : Les files d'attente Les soins au rabais La fin de votre liberté de choix

Refusez que demain l'Etat décide à votre place qui vous soignera, quand et où !

REAGISSEZ ! La crise ne justifie pas une santé au rabais !

Parlez-en à votre député maintenant.

www.cnps.fr

cnps
Centre National des Professions de Santé
Votre santé, notre combat !

Le Parisien – Paris, 92, 93, 94, dans la presse quotidienne professionnelle et dans les différents titres de la presse syndicale : Kiné actualité, Le Chirurgien-Dentiste De France, L'orthophoniste, Le Médecin de France, Etc..

Ce visuel sera mis à la disposition des professionnels de santé sous forme d'affiches dans les cabinets. Il sera téléchargeable sur le site du CNPS.

Pour inciter les Français à écrire à leurs députés, des modèles de lettres seront proposés en téléchargement sur le site du CNPS où ils pourront également trouver les coordonnées de leurs députés.

Le site du CNPS qui sera entièrement revu pour l'occasion, sera une source d'information sur le projet de loi, ses dangers à la fois pour les patients et les professionnels de santé.

The image shows a screenshot of the CNPS website. The header includes the CNPS logo and the slogan 'Votre santé, notre combat !'. A navigation bar offers links for 'Tout connaître sur le CNPS', 'En direct des CDPS', and 'Les libéraux de santé'. The main content area features a prominent headline: 'Le gouvernement sacrifie la santé ! Réagissez ! La crise ne justifie pas une santé au rabais !'. Below this, there are sections for 'Communiqués', 'ATTENTION MAJESTÉ', and 'Le CNPS refuse le sacrifice de la santé'. A sidebar on the left contains links for 'Recherche', 'Communiqués', 'Newsletter', 'Les Matinales du CNPS', 'Dossiers', 'Les Assises Nationales', 'Les conventions du CNPS', and 'La Journée de soutien des Libéraux de Santé'. The right sidebar includes sections like 'Une santé au rabais?', 'Pourquoi la réforme est dangereuse pour les libéraux de santé', 'Le sondage CSA/ CNPS sur les Français et la Réforme', 'Ce que propose le CNPS (amendements)', 'Régagissez !!!!!', 'Écrivez à votre député', 'Téléchargez l'affiche', and 'Participez à la souscription'.

Par cette action, CNPS souhaite faire provoquer une prise de conscience dans la population française qui fera bouger les lignes pour obtenir une révision majeure du projet de loi dans l'intérêt de notre système de santé. Le CNPS revient ainsi sur ses fondamentaux : « votre santé, notre combat », et rappelle au gouvernement qu'il est inutile de vouloir opposer les patients aux professionnels de santé alors que leur combat est leur cause sont plus que jamais communes.